PROAGRI

POUR VOUS. AUJOURD'HUI. ET DEMAIN

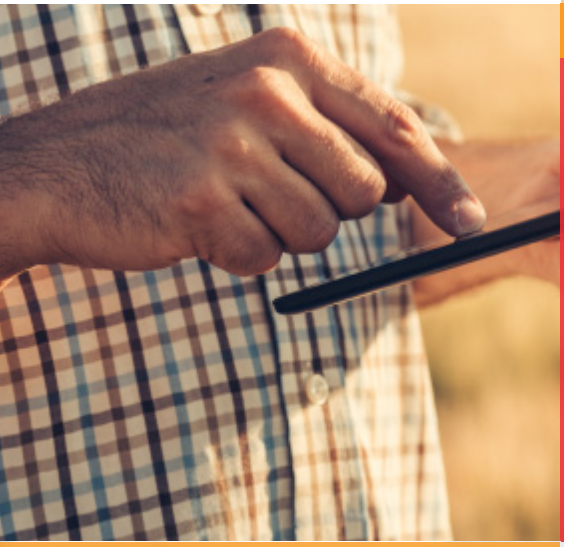

RÉGLEMENTATION / AIDES

Déléguez votre saisie d'interventions avec le Pack Sérénité Cultures

Les + AVANTAGES

- **Disposez de l'ensemble des documents règlementaires dans un classeur** (plan prévisionnel de fumure, registre phyto, cahier d'épandage...).
- **Bénéficiez d'un suivi individuel** intégrant l'ensemble de vos pratiques.
- **Gagnez en sérénité et en sécurité.**

Vous souhaitez disposer d'un enregistrement informatique de votre traçabilité ?

Nous réalisons, pour vous, l'enregistrement de l'ensemble de vos interventions tout au long de la campagne via l'outil MesParcelles. Et nous nous assurons que les éléments enregistrés correspondent à la règlementation en cours.

Joël : "Je ne voulais pas saisir moi-même mes interventions, avec cette prestation je gagne du temps et je dispose de tous les documents règlementaires en cas de contrôle".

ENGAGEMENT DE SERVICE
SERVICES AUX AGRICULTEURS ET ACTEURS DES TERRITOIRES
REF. 221
AFNOR CERTIFICATION
www.afnor.org
Liste des sites certifiés et de nos engagement sur www.chambres-agriculture.fr

CHAMBRE D'AGRICULTURE EURE-ET-LOIR

Pack Sérénité Cultures

Déléguez votre saisie !

AU PRÉALABLE
Nous enregistrons votre exploitation sur MesParcelles en intégrant les contours et les surfaces issus de TélePAC.

ORGANISATION ET SUIVI
3 rendez-vous seront programmés avec votre conseiller particulier tout au long de la campagne.

EN DÉBUT DE CAMPAGNE
1er rendez-vous : nous enregistrons votre assolement. Vous repartez avec votre classeur, la carte de vos îlots et la liste de vos parcelles.

EN COURS DE CAMPAGNE
2ème rendez-vous : nous réalisons votre Plan Prévisionnel de Fumure et nous intégrons tout au long de la campagne vos interventions via des fiches navettes.

EN FIN DE CAMPAGNE
3ème rendez-vous : nous réalisons le contrôle de la conformité de vos enregistrements et nous vous remettons l'ensemble des documents règlementaires.

ENGAGEMENT
Cette prestation vous engage sur une campagne complète. Pour un enregistrement continu, il sera nécessaire de communiquer chaque mois vos interventions.

Les TARIFS (hors taxes)

À partir de 655,00 €

> Devis adapté à votre exploitation

Les PRESTATIONS liées

> MesParcelles
> Déclaration PAC

© Chambre d'agriculture d'Eure-et-Loir - V3 - 13/12/2023

Vos interlocuteurs

Équipe MesParcelles
Maud EVRARD / Ronan WEIDMANN
02 37 24 46 00
mesparcelles@eure-et-loir.chambagri.fr

Chambre d'Agriculture d'Eure-et-Loir
10 rue Dieudonné Costes - CS 10399
28008 CHARTRES CEDEX
Tél : 02.37.24.45.45
Mail : accueil@eure-et-loir.chambagri.fr

CHAMBRE D'AGRICULTURE EURE-ET-LOIR

Modalités et conditions de vente sur demande.